

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4512>



Changement d'échelon des certifiés 2013-2014 : le rectorat refuse le report de la

commission. De grande
inégalités de traitement d'un
collègue à l'autre sont
denoncées par le SNES-FSU

Publication date: mardi 21 janvier 2014

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Déclaration des élus SNES-FSU

Mme la Rectrice,

Cette Capa se tient dans un contexte paradoxal pour notre académie qui, malgré un gain de 330 élèves l'an prochain, perdra 12 postes. Où sont les promesses naguère proférées haut et fort de rattrapage des sinistres années sarkozistes en matière de réduction des effectifs ?

Le SNES-FSU, qui a cru en des lendemains meilleurs, dénonce la continuité d'une politique contre laquelle il s'est élevé pendant des années et demande l'octroi de postes supplémentaires dans notre académie proportionnel à l'accroissement du nombre d'élèves.

Nous saluons la disparition de la note de vie scolaire, unanimement décriée, que nous avons combattue dès son instauration car elle était source d'iniquité et d'injustice.

En revanche, comme chaque année, nous déplorons des retards d'inspection des collègues qui sont, de fait, exclus de toute promotion. Ainsi, nous avons recensé 150 collègues qui n'ont jamais été inspectés depuis 2007. Parmi eux, 22% en histoire géographie, 16% en lettres modernes, 18% en espagnol tandis que sur la même période, en mathématiques, seul 1% des collègues n'ont pas été inspectés. Quelle inégalité de traitement !

Par ailleurs, les écarts de notation entre les TZR et les autres titulaires en poste fixe s'accroissent dans certains échelons. Par exemple, en 2013, à l'échelon 5, en moyenne les TZR avaient 0,7 points de moins que les non-TZR. Dans ce même échelon, en 2014, ils ont 1,4 points de moins.

Globalement, les TZR restent moins souvent promus. Par exemple, à l'échelon 6, 67% des titulaires sur poste fixe sont promus, 41% seulement des TZR.

Autre point qui nous a interpellés : pour une vingtaine de collègues, vous avez augmenté la note pédagogique prise en compte pour cette campagne de promotions. Pourquoi ces collègues et pas d'autres ? Sur quels critères avez-vous décidé d'attribuer un point supplémentaire à tel collègue et rien du tout à tel autre ? Nous voyons une forme d'arbitraire dans cette pratique qui ne peut, évidemment, pas nous satisfaire.

Il est bien dommage que les IPR soient aujourd'hui chargés de multiples missions éloignées de celle pour laquelle ils ont d'abord été recrutés : inspecter et conseiller les collègues. Les conséquences, ce sont nos collègues qui les subissent avec des carrières qui n'avancent pas et un manque de reconnaissance de leur investissement.

Le SNES-FSU, soucieux des intérêts de tous les collègues, demande donc pour cette Capa une meilleure répartition des promotions entre les disciplines et la prise en compte de ses remarques relatives aux injustices relevées. Si, comme nous le revendiquons depuis fort longtemps, tous les collègues avançaient au rythme le plus favorable, nous ne serions pas confrontés aux problèmes évoqués.

Nous demandons donc que tous les collègues en retard d'inspection voient leur note pédagogique annuelle augmentée et que le tableau d'avancement ne soit pas examiné aujourd'hui mais dans deux semaines, le temps pour les services du rectorat de rétablir les iniquités observées.

Ci dessous le tableau récapitulatif indiquant notamment le barème nécessaire pour changer d'échelon.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>